

Compte rendu de séance

## Réunion de Bureau

Lundi 1er mars 2021 à 18H00

Salle de réunion de la communauté de communes

### Présents

Etienne Rougeaux	P
Virginie Pate	P
Alain Bigueur	P
Paulette Giancatarino	P
Philippe Brochet	P
Sandra Hählen	P
Stéphane Ramaux	P
Jean Marie Truchot	P
Jean Baptiste Chevanne	P
Christian Vuillet	p
Jean Théry	p

P= présent

Exc = excusé

Abs = absent

### Pour avis technique

Rémi Gauthier	p
---------------	---

### Objet de la réunion

Communication vidéo

Intervention de Gérôme Fassenet

Aides économiques

Questions diverses

## 1. Communication vidéo

La stratégie de communication est en cours d'élaboration. Le support vidéo fait partie intégrante de cette stratégie.

Le partenariat avec Jura Web TV a été stoppé pour diverses raisons, et notamment du fait que les vidéos n'étaient pas notre propriété malgré le financement.

L'objectif est de poursuivre la vidéo à partir de 2 outils :

- Un prestataire vidéo pour 12 vidéos dans l'année sur des thématiques nécessitant l'intervention de professionnels : tourisme, portraits d'entreprises, ...
- Un abonnement à la plateforme Play Play qui permettra de réaliser en interne de courtes vidéos sur les services de l'intercommunalité, portraits simples, etc...

Les films permettent de faire découvrir ce qui se passe sur le territoire. La vidéo est un vecteur important.

Le bureau valide la proposition d'organisation de la stratégie vidéo.

## 2. Intervention Gérôme Fassenet

Gérôme Fassenet a été invité au bureau afin d'échanger sur les projets locaux qui concernent le département et notamment :

- Le collège,
- Les voies vertes,
- Le déploiement de la fibre.

Il est important de faire un point régulier avec le département sur les sujets importants qui concernent les 2 collectivités.

### Déploiement de la fibre

Intervention Cyril Verpillat

Le programme d'aménagement numérique est décomposé en 2 phases :

- Phase 1 de 2018 à 2022 pour Montées en Débit (MED) et fibre optique (FTTH) pour une première partie du territoire départemental ;
- Phase 2 va démarrer en 2021 pour les études avec comme délai fin d'année 2025 pour la couverture du département à 100%.

Les opérations MED sont toutes construites et opérationnelles.

Pour le FTTH, 3 zones étaient concernées sur la Val d'Amour en phase 1. A l'issue de la phase 2, toutes les communes seront raccordables y compris celles qui ont fait l'objet de MED.

**Chambly Ounans** : travaux réalisés et réserves levées. La commercialisation démarrera fin mars. Pour la commercialisation une fois les réseaux terminés, une réception de travaux est réalisée avec l'exploitant qui aura en charge la signature

de contrats. Les accords sont conclus avec Orange, Bouygues et SFR. Malgré les accords, les opérateurs attendent d'avoir des zones plus vastes pour installer leurs investissements. A ce jour, seul Orange va proposer ses services.

**Sur Grange de Vaivre Port Lesney** : les études sont allées plus vite sur ces 2 communes. Une première visite est prévue cette semaine avec un démarrage des travaux pour 3 à 4 mois. Le service sera disponible à la fin de l'année, en fonction des aléas travaux et des opérations de réception.

**Sur Germigney, Chissey et Chatelay** : les études seront terminées pour juillet. La mise en service sera prévue plutôt sur 2022.

Il arrive qu'il soit nécessaire de remettre des poteaux. Il serait souhaitable qu'en amont, dans les études, on anticipe notamment avec ENEDIS afin d'éviter que des poteaux soient implantés de manière intempestive.

Une étude Sidec démontre que 95% des poteaux ENEDIS peuvent accepter la fibre.

Quand le réseau est déployé en aérien, il y a le support téléphonique et béton. Pour le réseau orange, il n'y a pas de soucis. Pour chaque support, il y a une étude de charge. Si le poteau ne convient pas, il est remplacé. Pour ENEDIS, le sujet est différent : ils appartiennent aux communes. Il faut travailler en amont avec ENEDIS. Le souci est le délai de modification pour le remplacement de poteaux lorsque l'étude de charge montre que ce n'est pas possible, le délai n'étant pas compatible avec les délais de déploiement de la fibre. Le département n'a pas de marge de manœuvre sur le sujet.

Il faut que le SIDEK puisse intégrer ce point dans ses négociations avec ENEDIS.

Planning de la phase 2 : le marché vient d'être notifié au titulaire. D'ici fin avril, une rencontre sera organisée afin de définir le calendrier précis sur le territoire.

Financements : sur la phase 1, l'investissement était public, avec un reste à charge répartis entre le CD39 et l'intercommunalité. Sur la phase 2, l'investissement sera 100% privé.

### **Devenir du collège**

9 communes ont émis le souhait de rejoindre à terme le groupe scolaire sur Mont sous Vaudrey. Une étude de faisabilité est en cours pour 2 options d'installation à proximité du collège. L'objectif est de créer une école du socle afin de pérenniser le collège, mais aussi de modifier la carte scolaire à terme. Il serait souhaitable que certaines communes soient rattachées à Mont sous Vaudrey, et ce y compris sur les communes du groupe de Chamblay.

Le conseil départemental souhaite maintenir les collèges, et un programme d'investissement est prévu. Sur Mont sous Vaudrey, le collège est prévu au planning des reconstructions. Une fois qu'il sera reconstruit, il pourra y avoir un rééquilibrage au niveau de la carte scolaire. A Fraisans, il y a eu reconstruction sur site.

Il faut envisager un projet conjoint et concomitant entre la communauté de communes et le conseil départemental.

Une fois la décision prise sur l'emplacement du groupe scolaire, un rendez-vous sera programmé avec le président du département.

### **Voies vertes**

Une fois la voie Grévy terminée, il faudra réfléchir au bouclage entre la voie Grévy et la voie des Salines.

## **3. Ordre du jour conseil communautaire**

Le bureau prend connaissance de l'ordre du jour du conseil communautaire du 22 mars prochain.

Sur la Loi d'Orientation pour les Mobilités, le sujet sera abordé en conférence des maires. Sur l'ensemble du département, 2 intercommunalités sont en questionnement. Sinon l'ensemble des autres intercommunalités souhaitent prendre la compétence afin d'être dans le tour de table sur les questions de mobilité. L'enjeu principal va se situer sur les transports méridiens des transports scolaires. Afin de peser dans la balance pour avoir un traitement différencié notamment en milieu rural, il faut que la compétence soit prise par les intercommunalités.

Par la suite, on peut envisager d'organiser les services de transports soit à l'échelle des bassins de mobilités, soit à l'échelle départementale.

Par ailleurs, les intercommunalités peuvent également organiser des services adaptés au territoire.

Il est souhaitable d'avoir un débat en conférence des maires et en conseil communautaire pour que chacun puisse s'exprimer sur ce sujet.

Il y a des enjeux sur les véloroutes, l'autopartage, les PEM, etc... ces sujets sont malheureusement un peu passés sous silence du fait de la problématique de la pause méridienne qui préoccupe les élus.

Le vice-président de la région a annoncé que les services existants portés par la région seront maintenus, mais dans le même temps annonce qu'il faut harmoniser le service à l'échelle de la grande région. Or les transports sur les pauses méridiennes ne sont pas assurés sur toute la région.

Le point central est de pouvoir peser dans les négociations.

Le coût obligatoire sera l'élaboration d'un diagnostic mobilité via un bureau d'étude.

Sur les sujets « randonnées », il faudra aborder le sujet de manière directe avec le monde agricole pour le passage de certains sentiers sur les chemins d'AF : le souci principal est l'image que peuvent avoir les promeneurs des pratiques agricoles.

En secteur rural, on constate aujourd'hui des conflits entre le monde agricole et une certaine frange de la population.

## **4. Aides économiques**

### **Entreprise SJBS (société jurassienne des bois secs) à Mouchard**

Activité d'usinage avec l'investissement de plusieurs machines (machine tenonneuse numérique, broyeur, système d'aspiration) qui vont nécessiter une extension de bâtiment pour un montant de 189 380€ soit une aide à l'immobilier de 6000€. Si la communauté de communes accorde cette aide, SJBS pourra solliciter les aides à l'immobilier de la Région, ils sont accompagnés par Emmanuel Vallet de la CCI. Pour l'investissement matériel, des aides Région / Etat / Europe vont être mobilisées. Ils doivent encore nous transmettre les plans des bâtiments et le dépôt du permis.

Il est précisé que les versements des aides accordées se font sur présentation de justificatifs.

Le bureau valide cette aide à l'unanimité

### **Entreprise Labourier à Bel Air**

Investissement dans un nouveau logiciel FAO qui leur permettra de programmer la fabrication et l'usinage de dentures d'engrenage et de diminuer les délais et gagner en nouveaux. L'entreprise a connu, une baisse d'activité suite au Covid et cherche à développer son activité. Montant de l'investissement : 5000€ soit une aide au titre du FRT investissement de 1000€.

Le bureau valide l'attribution de l'aide à l'unanimité

## **5. Questions diverses**

### **Economie**

Le président et la vice-présidente à l'économie rencontrent cette semaine le Groupe Louisot, repreneur du site Danzer France, avec les élus de Souvans.

### **Carte scolaire**

Plusieurs communes se voient menacées par une fermeture de classe. Il est important de recadrer les choses : la responsabilité relève des élus et pas des parents d'élèves. Il est nécessaire de solliciter l'avis des parents, mais la décision finale d'organisation scolaire relève bien des élus.

Il n'est pas entendable que l'éducation nationale ne tienne pas compte des engagements forts de la communauté de communes à l'échelle intercommunale dans les décisions prises sur les postes d'enseignement.

Un courrier sera fait à l'inspecteur d'académie.

## **Divers**

La commune de Mont sous Vaudrey souhaiterait réaliser des travaux dans la continuité de la voie Grévy afin de rendre accessible le centre du village. Elle demande l'autorisation à la communauté de communes qui par convention est devenue gestionnaire de cette portion de voie.

**La séance est levée à 20h10.**

**Le Président**

**Etienne Rougeaux**